

# DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOCONFORT Type AU 42 A

Construit par "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — 93 - PANTIN

R. C. Seine 54 B 7009

**Marque.** — MOTOCONFORT. — **Type.** — AU 42 A — **Genre.** — CYCLOMOTEUR.

**Nombre de places assises (y compris le conducteur).** — 1

**Poids total en charge.** — 160,500 kg.

**Nom et adresse du constructeur.** — LA MOTOCONFORT, 16, rue Lesault - PANTIN (Seine-St-Denis).

## 1. - CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

**Nombre de roues.** — Deux.

**Roue motrice.** — Arrière.

**Constitution du cadre.** — En tube d'acier soudé.

**Fourche.** — A fourreaux.

**Roues.** — A rayons, munies de pneumatiques de 23×2.

**Pédalier.** — A roue de 32 dents. Cette roue entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux un pignon à roue libre de 18 dents, solidaire du moyeu arrière.

**Emplacement et disposition du moteur.** — Devant le pédalier.

## 2. - DIMENSIONS ET POIDS

**Empattement extrême.** — 1,11 m.

**Dimensions maxima du véhicule.** — Longueur 1,75 m. — largeur 0,71 m.

**Hauteur libre au-dessus du sol.** — 0,11 m.

**Poids du véhicule.** — En ordre de marche 35,500 kg.

**Poids total en charge.** — 160,500 kg.

## 3. - MOTEUR

**Type.** — A explosion — Cycle à 2 temps, monocylindrique.

**Alésage.** —  $39\frac{m}{m}$  — Course  $41,8\frac{m}{m}$  - Cylindrée 49,933 cm<sup>3</sup>.

**Taux de compression.** — 7,8.

**Carburant normalement utilisé.** — Mélange essence-huile 2 temps.

**Réservoir.** — En tôle d'acier, fixé sous le tube supérieur de cadre, contenance 3,5 litres, fermé par un bouchon en matière plastique.

**Régime de rotation du moteur.** — Maximum 6.000 t/m — Correspondant au couple maximum 3.500 t/m — Correspondant à la puissance maximum 6.000 t/m — Correspondant à la vitesse maximum 6.000 t/m.

**Echappement.** — Un tube, de diamètre intérieur  $20,6\frac{m}{m}$ , de longueur 20 cm environ débouche dans un pot cylindrique de diamètre intérieur  $63\frac{m}{m}$ , de longueur  $210\frac{m}{m}$ , d'un volume égal à 0,450 litre environ. Le pot contient un tube et deux diaphragmes percés de trous délimitant trois chambres de détente de volumes différents. La sortie est effectuée par un tube de  $12\frac{m}{m}$  de diamètre intérieur. Le volume total du dispositif d'échappement est de 0,5 litre environ.

Le bruit produit par le véhicule, mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté du 25 octobre 1962 est de 71 dBA. Le poinçon du constructeur est frappé sur la partie droite du pot d'échappement.

**Alimentation du moteur.** — Carburateur type GURTNER à passage de  $10\frac{m}{m}$ . A niveau constant, commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

**Allumage.** — Par volant magnétique NOVI, à haute tension.

**Graissage.** — Par mélange d'huile à l'essence.

**Refroidissement.** — Par air.

**Mise en marche.** — Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

**Antiparasitage.** — Le véhicule est muni d'un antiparasite agréé pour lui par l'O.R.T.F.

## 4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

**Embrayage.** — Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse du véhicule atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

**Transmission.** — Une poulie solidaire de l'arbre moteur, entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14×7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier. Cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 12 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 44 dents solidaire du moyeu arrière de la bicyclette.

**Dispositif de point mort.** — Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 12 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

**Démultiplication.** —

$$\frac{208}{58} \times \frac{44}{12} = 13,146$$

Avec des pneumatiques de 23×2 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,765 m.) au régime du moteur de 1.000 t/mn, la vitesse atteinte est de : 8,05 km/h. Au régime maximum du moteur, la vitesse du véhicule ressort à 48,3 km/h.

## 5. - SUSPENSION

**Fourche.** — A fourreaux.

## 6. - FREINAGE

**Frein avant.** — Sur jante, commandé par levier à main droite et câble. Surface de freinage 5 cm<sup>2</sup>.

**Frein arrière.** — A tambour avec segments intérieurs, diamètre 70 mm, commandé par un levier à main gauche et câble. Surface de freinage 20 cm<sup>2</sup>.

## 7. - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

**Equipement électrique.** — Le volant magnétique alimente sous 6 volts une lanterne ronde de diamètre 10 cm, à lampe jaune et une lanterne arrière rouge qui complète l'équipement.

**Catadioptré.** — Le véhicule est muni d'un catadioptré agréé par l'Administration.

## 8. - DIVERS

Chaque cyclomoteur est muni d'un avertisseur.

Chaque cyclomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur l'ailette supérieure gauche du moteur portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro du moteur, ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines, et l'indication « CYCLO ».

Le numéro de chaque cyclomoteur est frappé sur la patte arrière gauche.

Le numérotage dans la série du type a commencé au nombre 4.372.201.

## PROCÈS VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, le 11-12-68 que le véhicule N° 4.372.201 à moteur N° 7.113.405 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOCONFORT, type AU 42 A satisfait aux dispositions des articles R.69 à R.73, R.104, R.188 et R.194 à R.199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

Vu et approuvé  
Enregistré sous le N° AU 1309-68  
A Paris, le 12 Décembre 1968  
L'Ingénieur en Chef des Mines,  
(Signé PROUST)

Vu :  
Paris, le 12 Décembre 1968  
L'Ingénieur des Mines,  
(Signé GAUVIN)

A Paris, le 12 Décembre 1968  
L'Ingénieur des T.P.E. (Mines)  
(Signé MOYER)

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés, "LA MOTOCONFORT" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine Saint-Denis), constructeurs, certifions : a) que le véhicule :

1 Genre : Cyclomoteur.	6 Puissance administrative : 1 CV
2 Marque : Motoconfort.	7 Carrosserie :
3 Type : AU 42 A	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1
4 N° dans la série du type : cadre ..... moteur .....	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Mélange d'essence et d'huile 2 temps	10 Poids à vide : 35,500 kg
5 bis Cylindrée (en cm <sup>3</sup> ) : 49,933 cm <sup>3</sup> 2 ou 4 temps : 2 temps.	11 Poids total autorisé en charge : 160,500 kg du véhicule isolé : ..... d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le .....

pour être livré à .....

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



Fait à .....

(Signature) le .....



"Toute transformation du châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la préfecture".